

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Ministère de l'Education Nationale et de la Réforme du Système Educatif

AAO N^o : 03/MENRSE/2023

Acquisition en un seul lot de l'ardoisine au profit des établissements scolaires.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du PPM paru dans le Journal Horizons n^o 8494 du jeudi 02 Mars 2023.
2. Le Ministère de l'Education Nationale et de la Réforme du Système Educatif a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget de fonctionnement de 2023, alloué par l'Etat Mauritanien des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition en un seul lot de l'ardoisine au profit des établissements scolaires. Les produits seront fournis aux directions régionales du Ministère dans un délai ne dépassant pas quatre-vingt-dix (90) jours.
3. Le Ministère de l'Education Nationale et de la Réforme du Système Educatif sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir de l'ardoisine au profit des établissements scolaires.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Affaires Financières du Ministère de l'Education Nationale et de la Réforme du Système Educatif et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Affaires Financières située en face de la GBM tous les jours ouvrables de 8h:00mn à 16h:00mn, excepté le vendredi de 8h:00mn à 11h:00mn, téléphone : 46 66 64 10 / 41 85 85 41, e-mail : atkmed@yahoo.fr.
7. Les exigences minimales en matière de qualification sont précisées dans le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.
8. **Capacité financière :**
 - a. Le soumissionnaire doit fournir des états financiers certifiés par un expert comptable inscrit à l'ONEC pour les trois dernières années.
 - b. Le soumissionnaire doit disposer d'une ligne de crédit ou d'une attestation d'autofinancement délivrée par une banque de la place dont le montant est égal ou supérieur à six-cents mille n-ouguiyas (600.000. MRU).
9. **Capacité technique :**
 - a. Le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins un marché de fourniture de même envergure que le marché objet du DAO sur les 03 dernières années.
 - b. Les offres proposant un délai de livraison au-delà de ce qui est mentionné au point 2 ci-dessus seront considérées non qualifiées.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Affaires Financières située en face de la GBM, téléphone : 46 66 64 10 / 41 85 85 41, à compter du jeudi 30 mars 2023 contre le paiement d'un montant de trois mille (3000) MRU.
11. Paiement non remboursable de 3000 MRU ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera un versement direct contre une quittance qui sera jointe à la demande de DAO. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
12. Les offres devront être rédigées en langue du DAO et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le jeudi 18 avril 2023. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse : Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP /MENRSE) à l'adresse suivante : Après Carrefour cité SMAR, Avenue : El Hacem Ben Aly Ben Eby Taleb, Située à Ilot E Nord, Lot n°320, Zone Tevragh Zeina au deuxième étage le jeudi 18 avril 2023 TU.
13. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 30 000 MRU ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
14. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
15. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC).
16. Sous peine de rejet, la présentation d'un échantillon du produit demandé est requise et fera l'objet d'une évaluation technique à la lumière des spécifications techniques demandées.

Le Secrétaire Général

Ahmedou Adahy Khteira

